

Historiens de l'Église et historiens du droit canonique se proposent de rechercher la place du concile de Latran IV, sur une longue période. En quoi les décisions des Pères s'inscrivent-elles dans une tradition pluriséculaire ? En quoi ont-elles innové ? À cette interrogation sur les changements apportés par ce concile s'ajoute une autre question : quel en fut le legs ? Par la suite, les papes, les instances de la curie romaine, ou encore les auteurs ecclésiastiques ont-ils invoqué la force de ce concile ? Ou bien la célèbre assemblée du Latran fut-elle parfois oubliée par le magistère, les juristes, les théoriciens ou encore les dignitaires ecclésiastiques ? Oubli de l'assemblée, ou de ses dispositions disciplinaires ?

Cette genèse et cette postérité mériteraient d'être étudiées pour chacun des thèmes envisagés lors du concile. Pourtant, la richesse même des discussions menées et des décisions adoptées en 1215 incite à limiter le champ des investigations. L'épiscopat retiendra principalement l'attention : nature de la charge, mode de désignation des titulaires, office dont ceux-ci sont investis, mission confiée et contenu de la fonction pastorale.

## Renseignements :

### Logistique :

Sonia Suihli  
01 40 91 17 96  
colloques.jean-monnet@u-psud.fr

Inscription gratuite  
Bulletin d'inscription à retourner **avant le 26 octobre 2015**

### Plan d'accès

RER B : arrêt Robinson  
Bus : 128, 179, 194, 195, 294, 390, 395, 595



Conception : Service Communication - Culture - Édition, Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud) - Graphisme : Saleheddine Karmous - Crédit photo : DR - Septembre 2015

Journée d'études

# LATRAN IV (1215) GENÈSE ET POSTÉRITÉ : ENJEUX POUR L'ÉVÊQUE

Société d'Histoire Religieuse de la France  
Centre Droit et Sociétés Religieuses de l'Université Paris-Sud



Samedi 7 novembre 2015

Faculté Jean Monnet  
Salle Georges Vedel  
54 boulevard Desgranges 92330 Sceaux

UNIVERSITÉ  
PARIS  
SUD

FACULTÉ  
JEAN MONNET  
Droit - Économie - Gestion

université  
PARIS-SACLAY

DSR  
droit et sociétés religieuses

SHRF

# PROGRAMME

## LATRAN IV (1215) GENÈSE ET POSTÉRITÉ : ENJEUX POUR L'ÉVÊQUE

**9h15 :** Accueil des participants

**9h30 :** Introduction :

*Latran IV et les enjeux des modes de désignation des évêques*  
**Brigitte Basdevant-Gaudemet**, Professeur émérite, DSR, Université Paris-Sud.

*Latran IV et les enjeux de la mission pastorale de l'évêque*  
**Catherine Vincent**, Professeur, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense.

### I – Latran IV et les modes de désignations épiscopales

**10h00 :** *Le droit canonique relatif aux désignations épiscopales du Décret de Gratien au concile de Latran III*

**Thibault Joubert**, Maître de conférences, Université de Strasbourg.

**10h30 :** *Les procédures de désignation des évêques sous Innocent III*

**Michèle Bégou-Davia**, Professeur émérite, DSR, Université Paris-Sud.

**11h00 :** Discussion avec le public

**11h30 :** Pause

**12h00 :** *Les lois du genre. Summæ, practicæ et élection des évêques en Occident (XII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle)*

**Fabrice Delivré**, Maître de conférences, LAMOP, Université Panthéon-Sorbonne.

**12h30 :** Discussion avec le public

**13h00 :** Déjeuner

### II – Latran IV et la fonction épiscopale

**14h00 :** *Papauté et épiscopat dans les années de l'après-concile selon les registres d'Innocent III et d'Honorius III*

**Olivier Hanne**, Docteur et chercheur-associé, Université d'Aix-Marseille.

**14h30 :** *Du bon usage des censures : la postérité de Latran IV au XVI<sup>e</sup> siècle*

**Benoît Schmitz**, ATER, École Normale Supérieure.

**15h00 :** *La définition du corpus canonique gallican ; Le sort incertain des canons de Latran IV dans la France d'Ancien Régime*

**Nicolas Warembourg**, Professeur, Université Panthéon-Sorbonne.

**15h30 :** *Réminiscences et oubli de Latran IV à l'époque contemporaine. Textes magistériels et décisions de la Curie romaine*

**François Jankowiak**, Professeur, Directeur DSR, Université Paris-Sud.

**16h00 :** Discussion avec le public

**16h30 :** Pause

**16h45 :** Conclusions :

**Agostino Paravicini Bagliani**, Professeur honoraire, Université de Lausanne.